

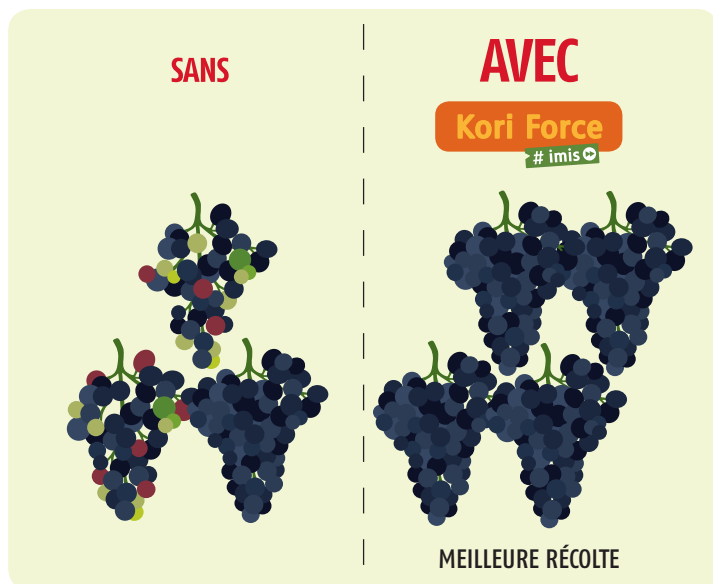
Kori Force

imis

Homologation n° 114-0009

Améliore la récolte et prépare la suivante

La gamme Kori est formulée à partir d'une base organique issue de la Recherche & Innovation OvinAlp, composée d'imis® et d'Algiamines.



Kori Force permet de soutenir le végétal tout au long de la culture, afin d'éviter l'essoufflement photosynthétique lorsque la demande est intense pour assurer le métabolisme des sucres, des hydrates de carbone et des protéines.

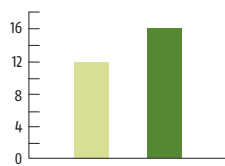
Kori Force, spécifiquement équilibré en **azote** d'origine organique et en **potassium**, apporte les éléments secondaires et oligoéléments utiles dans les différentes phases du métabolisme (floraison, nouaison, véraison ou grossissement).

Entre 40 et 60 % de l'azote et une grande partie des sucres, protéines et vitamines qui alimentent le végétal proviennent de la mise en réserve. Kori Force, par son apport en potasse garantit la fixation de ces éléments en réserve.

En viticulture, Kori Force contribue à l'équilibre des moûts pour favoriser une bonne fermentation.

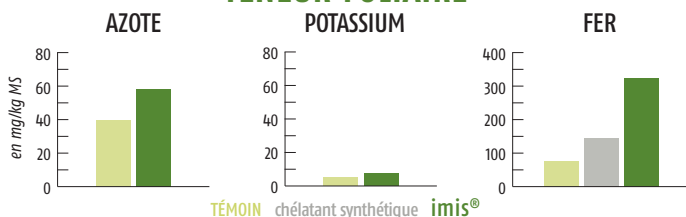
[feuilles]

GRAPPES PAR CEP



* Résultat issu de l'homologation imis®

TENEUR FOLIAIRE



Composition en % masse du produit brut

• Azote (N) total	2,9 %	36 g/L
• Oxyde de potassium (K ₂ O) total	2,5 %	31 g/L
• Anhydride sulfurique (SO ₃)	1,7 %	21 g/L
• Oxyde de magnésium (MgO) total	0,9 %	11 g/L
• Fer (Fe) total chélaté par imis®	1,4 %	17 g/L
• Manganèse (Mn) total chélaté par imis®	0,5 %	6 g/L
• Bore (B) total	0,8 %	10 g/L
• imis®		

Densité : 1,24



UTILISABLE EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

conformément au règlement CE 834-2007



OvinAlp
Haute fertilisation



Conditionnement
Bidons de 10 L
Palettes de 60 unités (600 L)

Kori Force

imis

Homologation n° 114-0009

ENGRAIS POUR PULVÉRISATION FOLIAIRE NFU 42-003-2

Engrais avec bore, fer, manganèse • Liquide pour pulvérisation

Préconisations d'emploi

Kori Force s'utilise en pulvérisation foliaire.
Ne pas dépasser une concentration de 3 %.

Viticulture

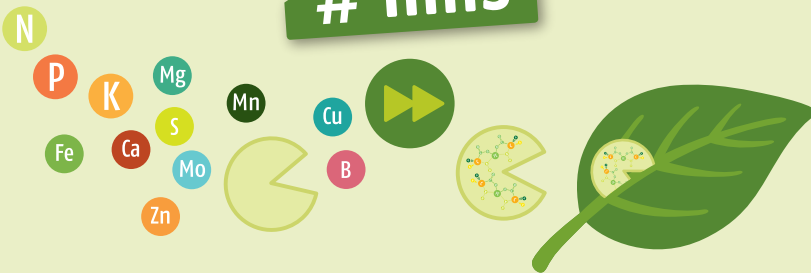
2 à 3 applications à 5 L/ha tout au long du cycle végétatif pour les vignes de rendement > 10 000 kg/ha ;
à moduler au prorata des objectifs de rendement.

En cas de fortes déficiences, le nombre et les doses d'applications peuvent être modulés en fonction des préconisations de votre technicien conseil. Les doses recommandées ne sont données qu'à titre indicatif, elles doivent être réfléchies en fonction des spécificités de la parcelle et des cultures.

Ne pas dépasser les doses prescrites. Effectuer un test préalable en cas d'utilisation en mélange avec d'autres produits. Pulvériser par temps calme sur plante turgescence, éviter les heures chaudes. Stocker hors gel et à l'abri de la chaleur dans l'emballage d'origine fermé.

Toute utilisation du produit différente de la préconisation constitue une adaptation aux conditions particulières pour laquelle OvinAlp ne saurait être tenue pour responsable.

imis



Premier chélatant naturel du marché

Homologation n° 114-0009

L'homologation officielle d'imis® par le Ministère de l'Agriculture en 2015, après 4 années d'essais terrain, démontre :

- son innocuité
- sa constance de composition
- son efficacité

AMÉLIORE

la quantité



la qualité



PRÉSERVE

le terroir



l'environnement



les êtres humains



• Acides aminés • Effet pénétrant • Biostimulant • Bioprotection des plantes • Naturel •

Le Plan | 05300 Ribiers, Val Buëch-Méouge | France | Tél. +33 (0)4 92 63 24 44 | contact@ovinalp.fr

Plus d'infos sur OvinAlp.fr